



PREMIÈRE CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Chenôve (21) • Lundi 17 octobre 2016

La première conférence régionale de l'Économie Sociale et Solidaire en Bourgogne-Franche-Comté organisée par l'Etat et le Conseil régional, s'est tenue le 17 octobre 2016 au Cèdre à Chenôve en Côte d'Or.

La loi NOTRe renforce la place de l'ESS en inscrivant les propositions issues de cette conférence dans le Schéma Régional de Développement économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) élaboré par le Conseil régional. Cette conférence a rassemblé plus de 160 participants d'horizons professionnels divers (salariés, dirigeants et bénévoles d'entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), acteurs économiques, institutionnels et élus de collectivités territoriales, fonctionnaires d'État...).

Les grands enjeux abordés concernaient l'accompagnement du développement de l'ESS et les conditions favorables au développement d'activités dans l'Économie Sociale et Solidaire créatrices d'emploi durable et de cohésion sociale sur les territoires. Deux questions découlant de cette problématique générale ont été traitées au cours de l'après-midi :

- Quelles déclinaisons infrarégionales des politiques régionales ?
- Quelles interactions entre l'emploi, la cohésion sociale, la territorialité et les mutations/évolutions des filières ?

INTERVENTIONS

Eric Pierrat

Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)

«L'ambition du Gouvernement avec la loi ESS du 31 juillet 2014, consiste à encourager un changement d'échelle de l'ESS dans tous ses aspects, afin de construire avec les collectivités territoriales et les acteurs de l'ESS une stratégie de croissance plus robuste, plus riche en emplois, plus durable et plus juste socialement.»

«Les ressorts de l'ESS sont avant tout ceux d'une économie citoyenne, qui intervient le plus souvent sur les territoires ou dans les domaines où l'action publique atteint ses limites. Les acteurs de l'ESS sont nos partenaires pour construire une économie et une société plus juste et plus intégrante.»



Marie-Guite Dufay

Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté

«Un nouveau cadre, un nouveau territoire, une nouvelle occasion d'aller plus loin avec le SRDEII et de débattre de notre ambition pour l'ESS.»

«Ce secteur qui innove de manière permanente a besoin d'être pérennisé et de conforter ses trajectoires.»

«Ces rencontres régulières sont l'occasion d'échanger et de « réseauter » pour faire tomber les barrières invisibles entre l'ESS et le reste de l'économie en conciliant d'une manière générale l'objectif de compétitivité et de développement social.»



Bruno Forest

Président de la CRESS Bourgogne

«Nous ne pouvons que nous féliciter que les territoires soient au cœur des politiques publiques de développement économique et que l'ESS soit prise en compte dans les orientations des conseils régionaux dans le cadre de leurs Schémas Régionaux de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation. Mais nous souhaitons que, dans le SRDEII de Bourgogne-Franche-Comté, il puisse y avoir de la transversalité entre toutes les politiques régionales et que l'ESS puisse accéder aux dispositifs de droit commun.»

«Pour les CRESS, nous situons bien cette 1^{ère} conférence, non pas comme un aboutissement, mais plutôt comme un lancement d'une démarche de co-construction d'une stratégie régionale de développement de l'ESS qui prenne en compte la diversité de nos territoires et des acteurs qui les font vivre.»





1^{ER} ATELIER

ESS et développement économique

Après un retour sur l'avancée des travaux du SRDEII présenté par le cabinet Deloitte, intervenant auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté, les échanges ont porté sur :

- L'accompagnement des entreprises : actions individuelles (création, reprise, croissance, mutations et entreprises en difficulté) et actions collectives (coopérations, groupement d'entreprises...)
- Le renforcement des facteurs de croissance économique (Innovation, international, capital humain, transition énergétique, numérique...)
- Le territorialisation de l'action économique régionale (Animation, contractualisation...)

Synthèse des points forts

L'impact social est réel, et constitue une vraie piste de recherche permanente à développer

Les liens entre les 2 économies > Complémentarité

Il faut rendre visible les pratiques au quotidien qui attestent de la réalité du travail entre ESS et économie générale. L'enjeu est la valorisation des modèles et outils de l'ESS au bénéfice du développement économique et local.

Le recrutement, la formation des salariés, l'expérimentation sociale sont des sujets sur lesquels coopérer.

Mais l'enjeu est aussi celui des relations des entreprises d'ESS avec les pouvoirs publics. L'accès des entreprises de l'ESS à l'ensemble des financements du développement économique devrait être favorisé dans le cadre de la mise en œuvre du SRDEII.

Les territoires > Proximité

La proximité ne doit pas être perdue de vue dans les nouvelles organisations territoriales. C'est le rôle des diverses structures en termes de maillage, avec notamment pour la CRESS, l'Etat, et la Région la responsabilité d'impulser et faciliter ce principe pour les politiques et actions régionales.

Les financements > Articulation

Pour le soutien aux projets, il est nécessaire de veiller à l'articulation des aides, y compris avec un point d'attention entre aides spécifiques ESS et aides de droit commun.

Cela concerne aussi les questions de formation professionnelle et d'accès aux aides de droit commun notamment pour l'insertion par l'activité économique.

Un autre enjeu à intégrer au SRDEII est la capacité à développer de nouveaux outils financiers permettant d'impliquer les citoyens et de mobiliser l'épargne sur des projets de territoire qui puissent être des vecteurs de structuration d'un développement local.

L'accompagnement > Communication et médiation

La promotion des outils existants doit être repensée : information, sensibilisation, connaissance, à la fois vers les porteurs de projets et vers les structures et organisations existantes participant au développement, y compris les banques.

Pour cela la notion de guichet unique est posée pour faciliter les démarches des porteurs de projet. Le principe est à retenir, mais la forme doit passer par l'activation des opérateurs comme relais de l'ensemble d'un réseau, qui ne doit pas être vu comme linéaire pour les parcours d'entrepreneurs.

Cela concerne donc les acteurs du public comme du privé, c'est indispensable, mais le dialogue est aussi à améliorer entre acteurs publics.

L'accompagnement > Élargir les métiers

La dimension relative aux ressources humaines et celle relative à la qualité des activités doivent être mieux prises en compte dans l'offre de service de l'accompagnement. A la fois comme sujet d'importance, compétences d'accompagnement à proposer, mais aussi en cohérence avec les autres dimensions de l'accompagnement, notamment le financement.

Échanges avec la salle, interventions

ADIE

La Course Boutaric

Scop Acokima

Fédération des Entreprises d'Insertion

Groupe d'accompagnement à l'Innovation Sociale

Mutualité du Jura

Conseil économique et social

Porteur de projet Territoire de Cluny

Ensemble Défi et Fédération EI

Réseau transition / monnaie locale « La chouette »

Maire d'une commune, Vice Président d'une communauté de communes



2^E ATELIER

Emploi et cohésion sociale

Éléments introductifs posés par Michel Abhervé :

«L'ESS a la capacité d'intervenir là où le marché est, au moment où elle concrétise une idée, insuffisant pour assurer la faisabilité : elle permet d'initier, d'innover dans des secteurs qui pourront, ultérieurement, être partiellement ou totalement, intégrés dans le marché ou dans le secteur public. Cette capacité suppose que lui soit reconnu le droit à l'essai et à l'expérimentation, inhérents à toute démarche innovante.»

«Les entreprises de l'ESS ont besoin d'avoir accès à l'ensemble des dispositifs de soutien à l'activité économique, mais aussi en prenant en compte leurs spécificités.

Elles auraient besoin que soient inventées des modalités adaptées, s'inspirant de ce qui existe pour les entreprises avec le crédit d'impôt recherche pour financer la fonction indispensable de recherche développement, ce qui pourrait être un enjeu du SRDEII. Mais au-delà de mesures, les acteurs de l'ESS ont besoin d'interlocuteurs pouvant prendre en compte des problématiques souvent transversales, alors qu'ils sont le plus souvent organisés de façon verticale, et cela signifie donc d'avoir un interlocuteur à même d'assurer une fonction d'interface avec les différents services.

Mais ils ont surtout besoin d'une reconnaissance en tant qu'acteur social, à l'encontre d'une tendance à les réduire à de simples prestataires de services. En effet, pour rester elle-même, continuer à innover, à détecter des besoins et à construire des réponses, l'ESS a besoin que sa créativité soit reconnue, encouragée...»



Synthèse des échanges autour des déclinaisons infra-régionales des politiques régionales et des interactions entre l'emploi, la cohésion sociale, les aspects territoriaux et de filières.

Gestion de projets collectifs

Il peut y avoir des problèmes de désaccord entre les parties et surtout des difficultés de financement.

«Territoires zéro chômeur de longue durée»

Dispositif expérimental qui permet la création d'entreprises dans le but de créer de l'emploi pour répondre à des besoins sociaux de territoire. Il s'agit de mettre en adéquation les possibilités de travail de chômeurs et les besoins du territoire. Les projets à développer connaissent une grande difficulté pour mobiliser des fonds propres.

Fonds propres

Des difficultés sont constatées dans plusieurs secteurs dont les Structures d'Insertion par l'Activité Economique mais aussi le secteur de l'aide à domicile. Les barrières administratives peuvent freiner la création d'emploi.

Les solutions proposées concernent les organismes tels que la Banque Publique d'Investissement, la Caisse des Dépôts et des Consignations, les fonds éthiques de l'ESS tels que les banques coopératives qu'il faut articuler avec la finance solidaire. Pour assurer la pérennité des activités, des structures et des projets de solidarité, les acteurs de l'ESS ont besoin de la reconnaissance de l'utilité du service rendu, de la solidarité et de la cohésion sociale par les pouvoirs publics.

Formation

Il est important de lier les travaux menés à ce sujet au niveau national avec les acteurs des territoires. Pour les SIAE, le financement des salariés partis en formation reste un problème non résolu.

En ce qui concerne la formation des bénévoles, notamment sur la fonction employeur, des outils spécifiques existent dans la palette d'intervention des OPCA avec des abondements de collectivités. La question de la formation des bénévoles est également traitée dans la Loi ESS de juillet 2014 mais elle reste à être développée.

Lien entre acteurs de l'ESS et pouvoirs publics

Les acteurs de l'ESS se sont pas seulement des prestataires de service. Il convient de cheminer vers un dialogue conjoint sur les territoires pour travailler en amont des projets. Les structures de l'ESS peuvent être sollicitées par les collectivités sur la réflexion préalable à la mise en place de programmes.



Échanges avec la salle, interventions

Maire de Montcourt
Fédération des Entreprises d'Insertion
Maire adjointe de Montceau les Mines
Aide à domicile
UNIFORMATION (OPCA)
Chantier Ecole (Insertion par l'activité économique)
ADAPEMONT
Association tutélaire de Franche-Comté

TABLE RONDE

ESS et transition écologique et énergétique

Sophie Swaton, Maître d'enseignement et recherche, Bernard Lachambre d'ERCISOL, Michel Delatour de la SCOP Abricop et Nathalie Bartman d'ENVIE Dijon et ENVIE 2E Bourgogne ont apporté leurs témoignages sur les atouts et la dynamique de l'ESS sur ce secteur, tant en termes de perspectives économiques que d'enjeux d'innovation, d'organisation des entreprises d'ESS et d'emploi.

Synthèse des échanges

Bernard Lachambre d'Ercisol • ercisol.com

«La transition énergétique nécessite des investissements importants alors que l'argent public se fait rare. Des petites ou moyennes sociétés coopératives de production d'énergie renouvelable comme ERCISOL sont dans la logique du développement durable : gouvernance et financement citoyens, production d'électricité au plus proche du consommateur, épargne éthique. Cela combine aussi une dimension solidaire et une volonté d'éducation à l'environnement.»

Michel Delatour de la SCOP Abricop • www.abricop.com

«Le secteur a énormément de potentiel, notamment sur la rénovation de l'ancien. L'entreprise est beaucoup sollicitée sans rechercher de travail. Mais la logique de l'entreprise n'est pas de croître pour croître. Il faudrait plutôt multiplier les structures. Une taille jusqu'à une dizaine de salariés c'est bien pour une SCOP du bâtiment. Au-delà c'est à l'essaimage qu'il faut penser, pour que d'autres travaillent dans une même logique.»

Sophie Swaton • www.unil.ch

«La transition écologique et énergétique ce n'est pas seulement la technologie, mais cela veut dire une approche au temps et à la durabilité. L'ESS n'est pas liée a priori à la transition écologique. Mais fréquemment on constate la volonté d'adhérer à ce modèle et donc pas par inertie. La motivation est liée à une démarche citoyenne, à l'épanouissement, et participe de l'ancrage local.»

Nathalie Bartman d'ENVIE Dijon et ENVIE 2E Bourgogne • www.envie-dijon.fr

«Etre sur le secteur du recyclage est très valorisant pour les personnes en insertion. Il s'agit de considérer les déchets comme une matière première dans une logique liée au principe de consomm'acteur. La question du développement maintenant c'est l'enjeu de la vitesse de mobilisation de consomm'acteurs face à la concurrence de pays émergents pour la production. Il s'agit aussi de diversifier les activités dans les mêmes logiques, et des actions s'orientent sur le thème du gaspillage alimentaire.»



Conclusion générale

Jean-Marie Le Bretton, Président de la CRESS de Franche-Comté

«L'innovation est déjà souvent évoquée, mais elle implique un droit à l'expérimentation à soutenir dans un contexte qui n'en favorise pas l'exercice. Un point fort pour le développement est le principe de l'essaimage des entreprises et du fonctionnement en réseau, en opposition à la croissance interne en concurrence totale.

Dans les échanges entre la CRESS et les autres acteurs de l'économie, les Chambres consulaires expriment une ouverture pour un travail en commun. A cet effet, les modèles constituées par les coopératives sont d'une grande actualité et porteurs aussi de coopérations dans l'économie en général. Au-delà de l'ensemble des expressions, il s'agit d'aller au concret. C'est le rôle de la CRESS pour rassembler, accompagner et épauler les projets.»



PREMIÈRE CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



En savoir plus :
www.cress-fc.org • www.cress-bourgogne.org •
Prochainement : www.ess-bfc.org
contact@cress-bfc.org